

## Procès-verbal

### Réunion du conseil d'établissement de l'école des Prairies

**Date :** 21 mai 2024  
**Heure :** 18 h 30  
**Endroit :** Salle Alphonse-Desjardins

Présence des membres du C.E.			
Jonathan Masse, parent	x	Marie-Maude Forest, enseignante	x
Audrey Vézina, parent	x	Caroline Marsolais, enseignante	x
Nathalie Kingsbury, parent	ab	Catherine Caron, enseignante	x
Stéphanie Markey, parent	x	Anne-Sophie Beaudoin-Martel, enseignante	ab
Vincent Motard-Côté, parent	x	Nathalie Laporte, employée de soutien	x
Caroline Jacques, parent	x	Monique St-Cyr, employée de soutien	x
Mathieu Descôteaux, parent substitut	x	Élisabeth Bourgeois, enseignante, substitut	x
Émilie Bédard, parent substitut	x	Steve Larocque, directeur	x
		Ariane Forest-Dubuc, directrice adjointe	x

#### 1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est fait par M. Jonathan Masse.

#### 2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Audrey Vézina et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 21 mai 2024

CÉ-20240521-01

#### 4. Questions orales du public

Aucune question en présentiel ainsi que sur le site internet.

## 5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 15 avril 2024

Aucune modification et /ou coquille au procès-verbal.

**Il est proposé par Mme Stéphanie Markey et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 15 avril 2024 et ses suivis.**

CÉ-20240521-02

## 6. Points de la direction

### 6.1 Listes de classiques 2024-2025 (approbation)

M. Larocque présente les listes de classiques ainsi que les modifications apportées. Les modifications ont été discutées lors du dernier conseil d'établissement du 15 avril 2024.

Il mentionne aussi l'aide-mémoire qui explique la gratuité scolaire. Le document est en pièce-jointe.

Des coquilles sont corrigées.

**Il est proposé par M. Vincent Motard-Côté et résolu unanimement d'approuver les listes de classiques et ses modifications.**

CÉ-20240521-03

### 6.2 Règles de transférabilité (adoption)

M. Larocque présente les documents à adopter et à approuver. Il explique la règle de transférabilité et ce qui en découle.

**Il est proposé par Mme Caroline Jacques et résolu unanimement d'adopter les règles de transférabilité.**

CÉ-20240521-04

### 6.3 Budget initial 2024-2025 (adoption)

En premier lieu, M. Larocque présente le budget initial 2024-2025. Il explique les différentes composantes de celui-ci (dépenses et revenus). Il explique aussi les différences entre les fonds disponibles.

Il souligne aussi deux nouveautés au budget :

- Aide à la classe
- Ressources additionnelles au préscolaire

Malgré que la convention ne soit pas encore signée, les montants sont confirmés par le Centre de Services scolaires pour le budget 2024-2025.

Il explique aussi le déficit prévu en raison de l'indexation des salaires au service de garde (-34 021 \$). Par contre, tout devrait se rééquilibrer.

Par la suite, M. Larocque explique l'allocation de fonctionnement qui sera de 51\$/élève pour l'année 2024-2025.

M. Larocque explique également le budget initial 2024-2025 pour la surveillance des élèves au dîner. Il note un surplus qui s'explique par des absences.

- Le montant demandé pour 2023-2024 était de 340 \$. Il y aura une baisse pour l'année 2024-2025, le montant demandé sera de 315\$ par année.

Il explique aussi les allocations, revenus et dépenses du budget initial 2024-2025 pour le service de garde. La responsable du SDG note qu'il devrait y avoir une légère

augmentation dans les frais hebdomadaires en juillet. Cette augmentation est normale et elle se fait à chaque année.

**Il est proposé par M. Mathieu Descôteaux et résolu unanimement d'adopter le budget initial 2024-2025.**

CÉ-20240521-05

#### 6.4 École des Sentiers (information)

Une visite pour les nouveaux élèves de l'école des Sentiers est prévue. Cette visite se fera sous la forme d'un rallye.

Du 22 mai au 1 juin, des parents bénévoles et des organismes vont venir donner un coup de pouce pour la couverture de livres pour la nouvelle école.

#### 6.5 Classements

M. Larocque se questionne sur les critères d'admission pour le volet bain linguistique. Il aimerait connaître l'opinion du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026. Il souhaite une discussion autour du 85% qui est demandé pour aller dans ce programme. M. Larocque questionne l'homogénéité des groupes qui suivent en 6<sup>e</sup> année. Il questionne aussi l'aspect élitiste du volet. M. Motard-Côté demande quels sont les critères pour être accepté au volet bain linguistique. M. Larocque lui nomme la liste établie présentement.

Mme Jacques questionne la direction sur le volet sports. Est-ce qu'une réflexion sera aussi faite sur les critères d'admissibilité au volet sports en 5<sup>e</sup> année. M. Larocque est ouvert à parler des critères pour les classes à volets.

---

**M. Larocque aimerait que ce point soit reporté au prochain conseil d'établissement afin de permettre aux membres d'y réfléchir.**

**M. Larocque va transmettre au conseil d'établissement les critères actuels.**

## **7. Règles de fonctionnement au service de garde et à la surveillance du dîner 2024-2025**

---

M. Larocque explique les changements aux règles de fonctionnement.

Il questionne : Est-ce que le SDG sera ouvert lors des pédagogiques en début d'année?

Il est possible qu'un nombre de groupes soit ouvert (places limitées pour 5 groupes).

Aucun changement à l'horaire ne sera fait à partir de 10 h 00 la journée même, par courriel ou par téléphone seulement. En cas de doute, l'enfant demeurera au service de garde.

**Il est proposé par Mme Catherine Caron et résolu unanimement d'adopter les modifications aux règles de fonctionnement au service de garde et à la surveillance du dîner 2024-2025.**

CÉ-20240521-06

## **8. Classes extérieures**

---

M. Larocque explique que Mme Anne-Sophie Beaudoin-Martel a suivi une formation sur le matériel efficace pour la classe extérieure. Elle pourra expliquer aux autres membres du personnel l'efficacité du matériel.

## **9. Vie scolaire**

---

Les élèves du 1<sup>er</sup> cycle auront la visite de Prof Dino le 24 mai (act scientifiques). Ils recevront également l'illustratrice Manon Gauthier le 31 mai. Les 4<sup>e</sup> année ont reçu la visite d'Annie Bacon, autrice. Ils ont aussi fait une sortie au CAPS ainsi que la sortie à

---

Trois-Rivières qui était reportée. Les 6<sup>e</sup> année ont reçu la visite de Simon Boudreau. Une visite des prochains élèves de maternelle a eu lieu le 16 mai. Ils ont visité les futures classes de maternelles qui seront à Jetté. Les élèves étaient avec les parents. Ils reviendront le 30 mai et ils seront sans les parents.

## **10. Comité de parents**

---

Mme Kingsbury a transféré les dates et les informations à M. Motard-Côté.

M. Motard-Côté nous fait un résumé :

- Recherche avec le Crévale sur l'aide et l'accompagnement aux devoirs. Nous pourrions avoir cette formation au conseil d'établissement. Il existe aussi des capsules à ce sujet;
- Reconnaissance des parents qui s'impliquent;
- Consultation sur la nouvelle description des territoires des Samares.

## **11. Varia**

---

Aucun varia.

## **12. Rappel de la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement**

---

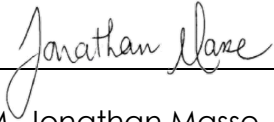
La date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le lundi 10 juin 2024 à 18h30 à l'école des Sentiers. Un souper sera servi.

## **13. Levée de l'assemblée**

---

Il est proposé Mme Marie-Maude Forest et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est 20h58.

CÉ-20240521-07



M. Jonathan Masse, président



M. Steve Larocque, directeur

Procès-verbal rédigé par Caroline Marsolais